2e REGT DE CHEVAU-LEGERS-LANCIERS DE LA GARDE

TROMPETTES ET OFFICIERS - 1810-1815

ARMEE FRANÇAISE

PLANCHE N° 88

En 1811, le 2ème Régiment de Chevau-légers-lanciers de la Garde est composé de 4 escadrons ayant chacun 6 trompettes, commandés par un trompette-major secondé par deux trompettes-brigadiers, au total 27.

Au début de 1812, un 5ème escadron est formé et le nombre des trompettes est porté à 33.

Lorsqu'en 1813, le régiment est reconstitué à 10 escadrons, il comprend 60 trompettes, 4 trompettes-brigadiers et un trompette-major. Les trompettes des cinq derniers escadrons dits de jeune garde, reçoivent exactement les mêmes effets que ceux de la vieille garde.

Dès le mois de mai 1811, on s'occupe d'habiller à neuf les trompettes du nouveau régiment et les premiers marchés conclus par le Conseil d'administration ont trait à des accessoires de tenue. Un autre marché du 5 juillet est beaucoup plus important et on peut supposer que lors de la parade du 15 août suivant, où le régiment inaugure sa nouvelle tenue, les trompettes ont leur nouvel uniforme complet.

Au retour de la campagne de Russie, tout est à refaire et lors de la réorganisation de 1813, de nouveaux marchés sont conclus pour habiller et équiper 60 trompettes.

Dans son ensemble, la tenue des trompettes du 2e Régiment de Chevau-légers lanciers de la Garde présente beaucoup d'analogie avec celle des trompettes du 1er régiment et on a coutume de dire qu'il suffit de remplacer l'argent et le cramoisi de ces derniers par l'or et l'écarlate, pour connaître ceux du 2e régiment.

Si cette assertion est exacte dans ses grandes lignes, elle l'est moins lorsqu'on étudie en détails les effets réellement portés : la disposition des couleurs du plumet, la ceinture en tissu d'or, le ceinturon étroit, le pantalon et la schabraque galonnés d'or sont particuliers aux trompettes du régiment et nous connaissons deux tableaux de Géricault les représentant dans leur grand uniforme.

Comme dans les autres régiments de cavalerie de la Garde, ils disposent de deux tenues : l'une, de grand uniforme, comprend un certain nombre d'objets de luxe, l'autre, de petit uniforme, moins brillante, sert pour le service ordinaire et est utilisée en route et en campagne.

Les effets d'habillement et la coiffure des trompettes ayant les mêmes coupes et proportions que ceux de la troupe, il suffit de se reporter à la planche 68 pour se les représenter.

La kurtka de grand uniforme est en drap blanc avec le collet, les revers, les parements, les retroussis et les passepoils écarlates. Un galon en or, large de 11 mm, (5 lignes), borde le collet, les revers, les parements et forme en outre sept boutonnières sur chaque revers. Les passants d'épaulettes sont en galon d'or de 9 mm. L'épaulette placée sur l'épaule droite et l'aiguillette portée à gauche sont mélangées d'or et de laine rouge, comme celles des sous-officiers.

Le pantalon de grand uniforme est en drap écarlate orné de chaque côté d'une ganse ronde en or encadrée de deux galons de même métal large de 22 mm.

La czapka, de même composition que celle de troupe, en diffère par la couleur du pavillon. Ce dernier, ainsi que l'impériale, est en drap blanc, les soutaches qui en recouvrent les arêtes sont écarlates et un galon en or masque sa jonction avec le turban.

Un cordon en laine écarlate mélangé, ainsi que les raquettes et les glands, d'un tiers d'or et un plumet blanc à sommet écarlate complètent cette coiffure.

L'équipement est très luxueux ; la giberne, comme celle des sous-officiers a les côtés en cuivre et une aigle sur la patelette ; la banderole de giberne est en cuir recouvert de drap rouge sur lequel sont cousus quatre galons en or, laissant voir entre-eux une étroite bande du fond ; sur la partie barrant la poitrine sont posés une tête de lion et un écusson timbré de l'aigle, reliés entre-eux par trois chaînettes, le tout en laiton ; les boucles, passant, bout de bande et boutons doubles sont les mêmes que pour la troupe.

La tenue de parade ne comporte pas de ceinturon à plaque ; ce dernier est remplacé par une ceinture plate, en drap rouge recouvert de quatre galons en or avec entre-deux du fond ; elle se ferme vraisemblablement sur le côté au moyen de trois boucles avec passants et autant de contre-sanglons.

Le ceinturon de sabre, du modèle de cavalerie légère, est étroit et à crochet. D'après un des tableaux de Géricault déjà cités, il s'apparente à la ceinture et est recouvert de drap rouge avec deux petits galons d'or.

Le sabre de cavalerie légère est celui en usage au corps. Il est du modèle de la Garde ou de celui de l'An XI. On lui ajoute une dragonne en buffle blanc terminée par un gland en passementerie or et rouge.

Les trompettes-brigadiers portent les galons de maréchal-des-logis et probablement un double galon d'or au collet.

En 1813 et 1814, le trompette-major reçoit les mêmes coiffure et équipement que les trompettes.

Le bonnet de police, la veste d'écurie et le manteau n'ont pas de distinctions particulières et sont ceux en usage au régiment.

Les gradés ont le bonnet de police de sous-officier et en outre, peuvent porter, hors du service, une redingote bleu de ciel ornée de leurs galons de grade, de l'aiguillette et de l'épaulette.

Dans le manuscrit de Marckolsheim figurent deux trompettes du 8e escadron en 1813.

L'un deux est en grande tenue de service avec plumet et cordon de czapka, kurtka bleu céleste, revers ouverts, pantalon de grande uniforme rouge à bandes d'or, porte-giberne et ceinturon de troupe, schabraque de troupe du dernier modèle bleue, galons et aigles jaunes, passepoil rouge et faux-siège en peau de mouton noir.

Un autre en petite tenue porte la czapka nue, sans ornements, la kurtka bleu céleste à revers croisés, un pantalon de troupe rouge à bandes bleu foncé et le même équipement en cuir blanc que le précédent.

Les officiers disposent d'uniformes aussi brillants et variés que ceux du 1er Régiment.

Leur tenue de parade, des mêmes couleurs et coupe que celle de la troupe est confectionnée en drap fin ; les boutons, l'épaulette du grade, l'aiguillette et les passants sont les premiers dorés, les autres en passementerie d'or ; le pantalon est orné de deux bandes en galon d'or encadrant un cordonnet en même métal ; il se termine en forme de guêtre et est lacé sur le côté.

Les soutaches du pavillon et le galon Soubise à crête du turban de la czapka sont en or ; les accessoires métalliques, plaque, N et couronne, clous du pavillon, rosaces à crochet, cercle de visière et gourmette sont dorés. La czapka des officiers supérieurs a une piqûre en or entre les cannelures du pavillon. Enfin, les soutaches du pavillon peuvent être remplacées par un étroit galon d'or posé à cheval.

Le cordon en passementerie d'or fait deux fois le tour de la czapka ; il est terminé par des raquettes et des glands à franges en filés ou à torsades, selon le grade.

Le plumet blanc qui complète cette brillante coiffure est en plumes de vautour pour les officiers subalternes et en héron pour les officiers supérieurs.

Beaucoup de czapkis d'officiers sont munis, à l'angle antérieur du pavillon, d'une tête de lion tenant un anneau, destiné à relever le cordon.

L'équipement très luxueux compend : la giberne à patelette recouverte en maroquin rouge avec jonc et aigle dorés, coffret à côtés en cuivre doré avec chape articulée, la banderole en galon d'or plein, ornée sur le devant d'une aigle couronnée en argent, reliée par trois chaînettes à un écusson également en argent, timbré d'un N ; boucle, passant, agrément et boutons doubles sont dorés. La banderole peut également être recouverte de six galons d'or avec entre-deux bleus.

Le ceinturon de grand uniforme, recouvert de six galons en or cousus sur du drap bleu foncé, se ferme au moyen d'une plaque dorée ornée d'une aigle couronnée en argent ; les bélières de sabre n'ont que deux galons.

Pour les grandes parades et quand l'ordre en est donné, les officiers portent une écharpe en tissu d'or rayé de soie bleue, terminée par des glands en or à franges or et bleu, pendant du côté gauche.

Le ceinturon large n'étant pas visible sous l'écharpe, les officiers peuvent le remplacer par un ceinturon à crochet, de même composition que celui de grand uniforme, avec garnitures métalliques dorées.

Le sabre est celui d'officier de cavalerie légère du modèle An XI à fourreau en fer, garde et bracelets dorés ; la dragonne est en galon d'or avec franges en filés ou à torsades .

Le harnachement du cheval se compose d'une bride de cavalerie légère dont les montants, la muserolle, le frontal, la croisette et la sous-gore sont garnis de chaînettes dorées ; les boucles, passants, fleurons, rosace à aigle de la croisette, croissant de sous-gorge, bossettes de mors, et gourmette de dessus de tête sont également dorés ; le filet de parade est en galon d'or et le licol noir doublé de drap rouge.

Les montants du poitrail, la fausse-martingale et la croupière sont garnis des mêmes chaînettes que la têtière.

La selle anglo-hussardée a ses palettes recouvertes de maroquin rouge et cerclées de cuivre doré, les étrivières rouges et les étriers en cuivre.

La schabraque bleu foncé a le siège en peau de léopard ; elle est bordée d'un passepoil en drap jaune, de deux galons en or et ornée d'aigles couronnées ; ses plaques de frottement, comme le surfaix sont rouges, afin de ne pas salir le pantalon.

Le harnachement de grand uniforme ne comprend pas de portemanteau.

En tenue de service ordinaire, l'écharpe n'est jamais portée et un portemanteau galonné d'or, est attaché au troussequin de la selle.

En petite tenue, les revers de la kurtka sont croisés et se boutonnent du côté des aiguillettes, par conséquent à gauche pour les officiers adjudants-majors, qui portent l'épaulette à droite ; le pantalon est généralement bleu foncé avec une bande latérale en galon d'or ; ou même en drap rouge garnie ou non de boutons dorés, la czapka est dans une coiffe en toile huilée jaunâtre, la banderole de giberne dans un étui en maroquin rouge à boutons dorés et le ceinturon galonné souvent remplacé par un ceinturon en buffle.

La trompette est en cuivre jaune, son cordon rouge mélangé d'un tiers d'or avec glands de même composition.

Une flamme, appelée étendard de trompette dans les pièces d'archives, est attachée à chaque instrument. Elle est à double face en taffetas bleu foncé, avec les franges et les cordons d'attache en or, les banderoles en tissu d'argent, doublées de rouge et bordées d'un cordonnet d'or, inscriptions en soie noire, aigle, N, couronnes et motifs d'angles brodés en or, à l'exception des flammes des lances qui sont en soie blanche et rouge.

Le harnachement du cheval, de même composition que celui de la troupe, comprend en outre un filet de parade en fil ou en laine jaune. La schabraque en drap rouge est bordée d'un galon d'or « en système », d'un passepoil jaune et ornée d'aigles et de couronnes brodées en or ; le siège est en peau de mouton blanc avec dents de loup jaunes.

En grand uniforme, les trompettes n'utilisent pas de portemanteau.

La kurtka et le pantalon de petit uniforme sont confectionnés en drap bleu céleste.

Comme coupe, proportions et ornementation, la kurtka bleu céleste est exactement semblable à la blanche ; la pose des galons est la même, mais les revers sont dépourvus de boutonnières en or. Le pantalon bleu céleste a les bandes et le passepoil écarlates.

En petit uniforme, le cordon de trompette est en laine mélangée rouge et jaune, la flamme de trompette et la ceinture galonnée ne sont pas utilisées et les trompettes n'ont que le ceinturon de sabre étroit. Par contre, il semble que leur banderole de giberne soit celle de grand uniforme, aucun texte ne leur en attribuant une seconde en buffle. Il en est de même pour leur schabraque galonnée d'or, que complète un portemanteau de troupe galonné en laine, ce qui est contraire aux habitudes de la vieille Garde.

En route, la czapka est recouverte d'un étui en toile cirée noire, les revers de la kurtka sont croisés, celui de droite rabattu du côté gauche ne laissant voir qu'un passepoil rouge, le pantalon de voyage est celui de troupe. (Planche 68, fig. 3 et 17).

Lorsque le régiment quitta Versailles en février 1812, ordre aurait pu être donné aux trompettes de déposer au magasin leur uniforme de parade et la plupart des objets de luxe dont ils disposaient, pour n'emporter que le strict nécessaire. Il n'en fut rien et le grand uniforme en entier, y compris les étendards de trompette, partit vers l'inconnu. Alors que les kurtkis blanches, les pantalons écarlates, les ceintures galonnées et les flammes de trompettes, ont vraisemblablement voyagé dans un fourgon, les autres objets de luxe, plumet, cordon de czapka, giberne et porte-giberne, schabraque rouge furent portés par l'homme ou par son cheval.

Rien n'est revenu de Russie et lors de la réorganisation du régiment, il ne reste au dépôt de Versailles que les six tenues complètes confectionnées au printemps de 1812.

Le 25 février 1813, de nouveaux marchés sont passés ; ils prévoient, pour chacun des 60 trompettes qui doivent entrer dans la formation du régiment, les objets suivants : czapka et étui, 43,30 F ; cordon de czapka, 15 F ; plumet et étui, 4,25 F ; aiguillette, 18 F ; épaulette, 16 F ; giberne et porte-giberne, 102 F ; ceinture en système d'or, 42 F ; ceinturon, 12 F ; cordon de trompette en laine, 7 F ; paire d'aigles brodées pour schabraques, 29 F ; galon d'or pour kurtkis, ganse ronde en or pour pantalons, galon d'or en système pour schabraques, dont le prix varie selon le poids du métal ; peau de mouton blanche, 22 F. A cette nomenclature il faut ajouter le prix des étoffes et de la façon des vêtements, du porte-manteau et de la schabraque.

Le galon en système (ou du système), figurant dans les achats est un galon ouvragé d'un seul côté, avec lequel les gens ruinés par la faillite du système Law remplacèrent les galons d'or et d'argent qui décoraient leurs vêtements. N'étant pas reversible il était moins coûteux.

Il n'y a donc pas de modifications à la tenue initiale des trompettes, seule la flamme ou étendard de trompette n'est plus confectionnée et ils reçoivent une dragonne de troupe.

Néanmoins une flamme conservée au Musée de Görlitz proviendrait du champ de bataille de Reichenbach. Or ce combat ayant eu lieu le 22 mai 1813, nous pouvons en déduire que les quelques flammes restées en magasin en 1812, ont probablement été distribuées aux trompettes-brigadiers et au trompette-major.

Au début du siècle trois autres flammes identiques étaient conservées à N.D. de Kazan, à Saint-Pétersbourg. Elles provenaient sans doute d'un des nombreux fourgons perdus au cours de la retraite. (Voir : O. Hollander. Les aigles des régiments hollandais. 1811-1814. La Haye. 1909).

Malgré les importants marchés d'objets de luxe, conclus en février 1813, il semble que les trompettes les utilisèrent peu en campagne et qu'ils reçurent la banderole de giberne et le ceinturon en buffle, et la schabraque de troupe. Néanmoins, le ceinturon étroit qui leur est particulier dut être également utilisé, car il en fut encore commandé 30, le 3 janvier 1814.

Enfin du drap blanc fut encore acheté pour le renouvellement des kurtkis de grand uniforme, bien que celles-ci n'aient pas été beaucoup portées en 1813 et en 1814. Il faut voir là une application stricte des règlements qui prévoyaient le remplacement des effets ayant atteint leur durée légale.

D'après les marchés de 1811, le trompette-major est plus luxueusement équipé que les trompettes. En plus de sa kurtka garnie des galons de maréchal-des-logis-chef, vraisemblablement d'un triple galon au collet et d'un double au parement, il reçoit un colback blanc à flamme écarlate orné d'un cordon natté rouge et or. Le colback coûte 51 francs et le cordon 20 francs. En outre son cordon de trompette, plus garni d'or, vaut 70 francs au lieu de 36, sa flamme 285 francs au lieu de 135 et sa ceinture 64 francs au lieu de 42.

Enfin, le harnachement du cheval peut être composé d'une bride plus simple, dépourvue de chaînettes et accompagnée d'un filet en cuir noir.

Le bonnet de police des officiers est semblable à celui de la troupe mais toute sa garniture est en or ; leur manteau est entièrement bleu foncé.

Sur son tableau représentant la bataille de La Moskowa, peint quelques années après la chute de l'Empire, le général Lejeune fait figurer deux officiers des lanciers rouges dans une grande tenue de campagne caractérisée surtout par le port du plumet et du cordon de czapka.

L'un d'eux porte la kurtka avec revers croisés et le pantalon bleu à bande rouge, alors que l'autre est vêtu d'un habit-veste en forme de kurtka sans revers, boutonnant droit sur la poitrine et d'un pantalon rouge orné d'une bande d'or garnie de boutons. Tous deux ont la banderole de giberne et le ceinturon de grand uniforme à plaque, la schabraque bleue à siège en peau de panthère et double galon d'or avec N couronnés dans les angles postérieurs pour le premier, sans attributs, mais avec gland en or à l'extémité de la pointe pour le second.

Hors du service, les officiers disposent d'autres vêtements.

Une redingote en drap bleu foncé, à deux rangées de boutons, portée sans insignes de grade, avec le pantalon-guêtre à la polonaise, bleu à bandes rouges, le chapeau, le ceinturon à plaque en cuir blanc ou noir et le sabre.

Un surtout bleu foncé à une rangée de boutons, avec collet parements et passepoils des retroussis écarlates, épaulette du grade et aiguillettes, porté avec le gilet blanc ou bleu, le pantalon bleu à bandes rouges, la konféderatka rouge et le sabre.

La tenue de soirée et de bal plus brillante se compose du surtout écarlate dont le collet, les parements en pointe, les passepoils des revers à la chasseur et des retroussis sont bleu foncé ; les insignes de grade la complètent. Cette tenue comprend en outre, le gilet et la culotte en drap blanc ou en basin, les bas blancs, les souliers à boucles, le chapeau, le plumet, l'épée et la dragonne.

Le général de division Edouard de Colbert et les majors ayant rang de généraux de brigade ont les revers, les parements et le collet de leur kurtka ornés de feuilles de chêne ; celle du colonel a deux rangs de broderies au collet et aux parements, alors que celles des majors n'en ont qu'une. De plus, les rangettes de leur cordon de czapka, le dessus de leurs épaulettes et le gland de leur dragonne ont deux ou trois étoiles d'argent, et ils portent l'écharpe de leur grade.

L. ROUSSELOT
Peintre de l'Armée
Membre de la « Sabretache »

TABLE DES FIGURES

1. Trompette en tenue de service. 1812.
2. Trompette en tenue de route. 1812.
3. Trompette en tenue de parade. 1812-1814.
4. Czapka d'officier.
5 et 6. Face et revers de « l'étendard » de trompette.
7. Trompette en tenue de route. 1813-1814.
8. Louis de Watteville. Chef d'escadron. 1811-1812.
9. Officier en campagne. Bataille de la Moskowa. 1812.
10. Capitaine adjudant-major. Tenue de parade.
11. Officier en tenue de bal.
12. Officier en surtout.
13. Officier en tenue de route. 1812-1814.

Imprimerie des Orphelins d'Auteuil, Paris.